

Image not found or type unknown



Déménagement sans adresse fixe

Par **mariepopins27**, le **23/03/2015** à **04:46**

Bonjour aux internautes de Legavox

Besoin, svp, conseil urgent à savoir :

Nous avons vendu notre maison dans l'Oise et allons vivre en Vendée le mois prochain sans avoir trouvé notre future maison. Donc dans un premier temps nous avons pris une location meublée saisonnière de quelque temps afin de voir si cela nous convient et éventuellement nous installer définitivement. Comment procéder pour les organismes, CPAM, IMPOTS, ASSURANCE AUTO, MUTUELLE etc.... et notre courrier. Car en fait nous n'avons plus d'adresse officielle à leur donner.

Merci pour votre réponse

Mariepopins27